

## **VOEU VISANT A ABROGER LES RECHERCHES MINIERES EN BRETAGNE**

Depuis le 3 Novembre 2014, la société australienne VARISCAN MINES détient un Permis Exclusif de Recherche Minière (PERM) de Zinc, de Cuivre, de Plomb, d'Argent et de substances connexes dans le secteur de Merléac sur une superficie de 41 100Ha impliquant 32 communes. Deux autres PERM ont été accordés en 2015 sur les secteurs de Loc Envel (Guingamp) 33 600Ha, 25 communes et Silfiac (Morbihan) avec un impact sur le Sud Ouest du département.

Considérant :

- l'obsolescence du code minier actuel, dont la dernière grande réforme date de 1994, qui ne prend pas en compte les dernières normes européennes en matière d'information du public, de droit à la concurrence et des conditions d'octroi des autorisations de prospection, d'exploitation et d'extraction, ou encore en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets.
- le manque de transparence et d'information de la société australienne VARISCAN MINES sur les conditions de réalisation des forages exploratoires et les risques environnementaux induits en particulier sur la ressource en eau.
- la très forte mobilisation locale des élus, de la population contre ce projet qui portera atteinte à la qualité des ressources naturelles avec un impact important en terme d'attractivité, sur l'image de la qualité des produits agricoles issus de ce territoire.

L'Assemblée Départementale demande :

- la réelle prise en compte par l'Etat des avis des collectivités, des populations sur ces projets miniers ayant un impact irréversible sur le milieu avec la nécessité d'intégrer dans ces autorisations les principes constitutionnels de la charte de l'environnement.
- l'abrogation des permis de recherches minières actuelles de Merléac, Loc Envel et Silfiac.
- le développement de solutions alternatives à l'exploitation des ressources du sous sol en s'appuyant sur la sobriété dans la consommation ; la collecte sélective, valorisation et réutilisation des produits en fin de vie permettant de recycler les matières premières en particulier les métaux rares.